



D · A · F
 Direction
 Affaires
 Foncières



Demande de copie d'acte

- TRANSCRIPTION
 INSCRIPTION
 SAISIE

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél :

à récupérer sur place

à expédier à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à le

Monsieur le Conservateur des Hypothèques de Papeete est requis de délivrer des **copies de bordereaux de transcriptions, d'inscriptions et de saisie en cours de validité** conservées par la
 Direction des Affaires foncières

VOLUME	NUMERO	FRAIS

VOLUME	NUMERO	FRAIS

Le soussigné consigne la somme de

Signature du demandeur

Coût du(es) document(s)

Journal :

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : daf.direction@foncier.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.
 Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete - dpo@informatique.gov.pf ou consulter notre politique de protection des données www.daf.pf.

NB : le coût d'une copie est de 300 F CFP pour les 15 premières pages et 30 F CFP pour les pages supplémentaires.
 Les références d'acte inexistantes ou erronées ne donnent pas lieu à remboursement.

Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :
Régie de recettes du guichet unique n° 10071 98401 00001000300 81